



## BULLETIN

[Les bulletins antérieurs](#) du CCBE-CCPME sont disponibles en format Adobe pdf.

Bulletin  Newsletter

### Bulletin actuel du CCSBE-CCPME - 2009 septembre

#### - - Les articles de ce mois : - - -

- [Message du Président](#)
- [Mise à jour sur le 25e Colloque annuel du CCPME du 16 au 18 octobre](#)
- [Entrepreneur et travailleur autonome, y a-t-il une différence?](#)
- [Des experts révèlent pourquoi cette récession est un excellent moment pour un virage au vert](#)
- [L'intégration stratégique de l'entrepreneuriat en éducation](#)
- [Commercialisation: L'importance des relations](#)
- [Rapport sur le Journal de la gestion de la petite entreprise \(JSBE\)](#)
- [Nos membres ont parlé](#)

### Message du Président

*Par Benson Honig*

Cela continue d'être un plaisir de servir le CCPME comme président pour 2008-2009. Suite à la retraite annuelle du conseil, qui incluait une session stratégique, nous continuons toujours de focaliser sur l'ajout de valeur pour nos membres. Nous avons eu une année très productive, et je crois que vous serez agréablement surpris par le nombre de nouvelles initiatives que le conseil a développées durant cette dernière année pour augmenter la valeur de notre membership.

À titre d'exemple, ceux d'entre vous qui ont trouvé leur voie vers notre site Internet noteront un site Internet amélioré et rehaussé (<http://ccsbe.icsb.org/>). Il s'agit d'une des demandes de notre secrétariat depuis un certain nombre d'années, et nous sommes fiers d'introduire ce nouveau site amélioré pour vous. Nous devons remercier le CIPE, tant Ayman que Michael, aussi bien qu'Anne, et notre comité de communications, pour leurs efforts pour moderniser et rehausser notre site. Vous noterez aussi notre nouveau logo, lequel sera formellement introduit à notre prochain congrès et AGA, comme une des nombreuses initiatives retenues par le conseil.

En plus de votre souscription régulière au Journal de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat, tous les membres auront un accès électronique à notre nouveau journal des praticiens, la revue PMEE. La deuxième parution sera en kiosque très prochainement; tenez-vous donc au courant (avec des remerciements spéciaux à Jean-Marie Nkongolo-Bakenda pour ses efforts de pionnier dans l'édition de ce journal).

D'autres nouvelles concernent notre congrès annuel, tenu par l'Université Ryerson, à Toronto, du 16 au 18 octobre 2009. Je vais laisser les détails à notre président du congrès, mais qu'il me suffise de dire que cela promet définitivement d'être le congrès annuel le plus extraordinaire que nous ayons eu; et cela inclut un lieu d'innovations et de sommités, aussi bien que de nouveaux programmes pour attirer des entrepreneurs et des investisseurs. Aussi, nous tiendrons notre premier, à vie, consortium doctoral, avec nos remerciements spéciaux à Howard Lin de Ryerson.

De toute importance, j'aimerais profiter de cette opportunité pour solliciter l'intérêt de la part d'autres institutions et/ou universités pour considérer assumer le secrétariat du CCPME. Nos collègues en Nouvelle-Écosse au Centre Acadia pour l'entrepreneurial social et d'affaires ont accompli un travail extraordinaire durant ces dernières huit années. Cependant, le conseil aimerait ouvrir cette opportunité aux autres institutions qui pourraient aussi être intéressées à accueillir le CCPME : l'organisation la plus âgée et la plus dirigée vers le support à l'entrepreneuriat. Nous cherchons des institutions désirant faire un engagement minimum de trois (3) ans pour cette très importante responsabilité. Si vous ou votre université êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi directement, avec n'importe quel membre du conseil, ou le secrétariat au sujet de votre intérêt. Nous serons heureux de discuter de cette opportunité avec vous.

Cela continue d'être un honneur et un plaisir de servir comme président du CCPME. J'espère que vous vous joindrez à nous à Toronto cet automne, pour quelque chose qui sera sans aucun doute un congrès dynamique et une expérience de congrès « hors normes ». Comme toujours, sentez-vous libres de me

contacter directement au sujet de n'importe quelles préoccupations que vous pourriez avoir comme membres du CCPME.

[Top](#)

## Mise à jour du 25e congrès annuel du CCPME – du 16 au 18 octobre

Par Neil Wolff

L'inscription pour le **25e congrès annuel du Conseil canadien pour la petite entreprise et l'entrepreneuriat (CCPME)**, tenu par l'École de gestion Ted Rogers à Toronto, est bien en cours. Inscrivez-vous dès maintenant pour vous joindre des Canadiens-chefs de file comme entrepreneurs, développeurs de politiques, académiciens et praticiens pour explorer comment nous pouvons nourrir la croissance au Canada grâce à l'entrepreneuriat et à la *commercialisation de l'innovation*.

Quelques-uns de nos conférenciers :



**Tom Brzustowski**

Professeur RBC, Telfer School of Management, Université d'Ottawa et président, Institute for Quantum Computing à l'Université de Waterloo.



**Ian W. Delaney**

Président et chef de la direction, Sherritt International Corporation.



**Phillip H. Phan**

Professeur et vice-doyen pour la faculté et la recherche, Carey Business School, Université Johns Hopkins.



**Randy Pilon**

Président et chef de la direction, Virox Technologies Inc.

Les points importants du congrès incluent :

- Plus de **vingt (20) séminaires aideront les entrepreneurs** à être plus efficaces dans la conduite de leur entreprise.
- **Trente (30) présentations** par des académiciens, des développeurs de politiques et des praticiens sur comment nourrir la croissance entrepreneuriale.
- Un **gala le samedi soir 17 octobre**. L'événement se déroulera au "Design Exchange", où **Brett Wilson**, qui est un entrepreneur canadien renommé en capital de risque et philanthrope sera interviewé. Comme divertissement figureront des acrobates du cirque des "Aerials Angels" et la musique sur scène de "Mystic & Miranda and Soul Stew".
- Une réception pour démarrer en beauté au Hard Rock Cafe dans le cœur du centre-ville de Toronto.

CCPME 2009 se tiendra du **16 au 18 octobre 2009** à l'édifice de l'École de gestion Ted Rogers, situé au coin des rues Bay et Dundas, au cœur financier de Toronto. Pour trouver plus de renseignements au sujet de CCPME 2009 ou pour vous inscrire, veuillez visiter notre site Internet au [www.ccsbe.org](http://www.ccsbe.org).



[Top](#)

## Entrepreneur et travailleur autonome, y a-t-il une différence?

Par Laura Small

Entrepreneur et travailleur autonome, y a-t-il une différence entre ces deux descripteurs? Bien que ces deux termes soient souvent utilisés comme interchangeables, il existe une différence, particulièrement quand il s'agit des statistiques sur la petite entreprise au Canada.

Une définition formelle d'un entrepreneur tirée d'un dictionnaire en ligne est « quelqu'un qui organise une entreprise à risques et assume le risque pour cela ». Après plusieurs années de recherche, il n'y a pas encore de consensus ferme sur la définition d'un entrepreneur ou sur les aptitudes et les caractéristiques requises. En général, on sent que les entrepreneurs doivent avoir un haut niveau de créativité et d'innovation de même qu'un haut niveau d'aptitudes en gestion et du savoir-faire en affaires. Ce sont des individus qui poursuivent constamment de nouvelles entreprises à risques basées sur l'opportunité et/ou la nécessité, et sont souvent capables d'améliorer la compétitivité et l'innovation d'un secteur ou d'une région.

Wikipedia définit l'entrepreneuriat comme « souvent synonyme de fondateur Plus communément, le terme entrepreneur s'applique à quelqu'un qui crée de la valeur en offrant un produit ou un service, en se créant une niche dans le marché qui peut ne pas exister présentement. Les entrepreneurs tendent à identifier une occasion de marché et l'exploitent en organisant leurs ressources efficacement pour accomplir un résultat qui change les interactions existantes dans un secteur donné. Les observateurs les voient comme étant prêts à accepter un haut niveau de risques personnels, professionnels ou financiers pour poursuivre cette opportunité. »

Industries Canada définit travailleur autonome comme « des gens qui gagnent des revenus directement de leurs propres entreprises, commerces ou professions plutôt que de gagner un salaire spécifique ou un gage d'un employeur », alors que Statistiques Canada définit le travailleur autonome comme un « propriétaire travailleur d'une entreprise incorporée ou non incorporée, des personnes qui travaillent à leur propre compte, mais qui n'ont pas une entreprise et des personnes travaillant sans paye dans une entreprise familiale. »

Les individus travailleurs autonomes répertoriés par Statistiques Canada ne voudraient pas tous s'identifier eux-mêmes comme entrepreneurs, et quelques entrepreneurs, spécialement s'ils sont sur la liste de paye de leur propre entreprise, peuvent ne pas s'identifier eux-mêmes comme étant des travailleurs autonomes.

Une autre façon de regarder la différence entre les deux est de poser les questions suivantes : l'individu a-t-il créé une entreprise ou un emploi pour eux-mêmes, et est-ce qu'il travaille dans l'entreprise ou sur l'entreprise.

Comme Michael Gerber le dit, "L'entrepreneur n'est pas réellement intéressé à faire le travail; il est intéressé à créer la façon dont la compagnie opère. Sous cet angle, l'entrepreneur est un inventeur. Il ou elle aime inventer, mais n'aime pas manufacturer ou vendre ou distribuer ce qu'il ou elle invente. »

[Top](#)



### Les experts révèlent pourquoi la présente récession est un bon moment pour prendre le virage vert

Il est raisonnable de penser que la récession a nui à la mise place de pratiques entrepreneuriales « vertes » ou environnementales. On peut croire que prendre le virage vert ou continuer à suivre des pratiques écologiques s'avère un luxe que de nombreuses entreprises en difficulté n'ont tout simplement pas les moyens de se permettre ces jours-ci.

Alors que cela a pu être vrai au cours des périodes antérieures de ralentissement économique, les temps ont certainement changé. Pour commencer, de nombreuses initiatives écologiques permettent plutôt aux entreprises d'économiser de l'argent.

Catherine Swift, présidente et chef de la direction de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui représente 105 000 petites entreprises à l'échelle du pays, déclare que rien ne lui laisse croire que, pour les membres de la FCEI, la préservation de la Terre passerait au second plan par rapport à la survie de l'entreprise.

« L'une des raisons qui expliquent ce fait est que, pour les petites entreprises, la récession n'a pas eu de conséquences aussi sévères que pour les grandes entreprises qui, elles, sont davantage touchées par les fluctuations des marchés boursiers. Nos membres sont des entreprises privées, et au sein de celles-ci, nous continuons à voir que les pratiques environnementales font partie des objectifs », dit-elle.

Un sondage 2007 de la FCEI a suggéré que la conservation de l'énergie s'est classée au deuxième rang en ce qui a trait aux questions environnementales les plus importantes après le recyclage des matières. En effet, 83 % de ses membres ont déjà mis en œuvre des mesures d'économie d'énergie. Tandis

qu'environ la moitié des répondants ont déclaré que l'économie de coûts avait été un facteur important dans leur décision de mettre en place des mesures de changement, 81 % ont mentionné être motivés par leurs propres opinions sur le sujet. Mme Swift déclare par ailleurs que la tendance semble se maintenir.

« Ce sont principalement les opinions personnelles du propriétaire quant à l'importance de protéger l'environnement pour les générations futures qui motivent ces entreprises à effectuer des changements. Elles n'ont généralement pas besoin de se faire convaincre du bien-fondé des pratiques environnementales avant d'adopter celles-ci », dit Mme Swift.

Bien sûr, pour une entreprise, la situation idéale est de pouvoir avoir un effet positif sur l'environnement et sur ses résultats nets en même temps. Une recherche rapide sur Google permet de trouver des milliers de pages Web traitant de façons dont les entreprises de toutes tailles peuvent être à la fois écologiques et prospères.

D'abord, il y a les mesures faciles à mettre en place, par exemple l'impression recto verso, le recyclage, les ampoules écoénergétiques, le fait d'abaisser les thermostats et d'éteindre l'équipement de bureau lorsqu'il n'est pas utilisé. L'organisme The Natural Step Canada ([www.naturalstep.org](http://www.naturalstep.org)) offre gratuitement une trousse à outils sur le développement durable, qui peut être téléchargée à partir de son site Web. Le livre « The Business Case for Sustainability », de l'auteur Bob Willard, constitue une autre ressource utile.

Selon M. Willard, le fait d'intégrer des stratégies de développement durable permettrait, sur une période de cinq ans, de faire accroître les bénéfices d'un maximum de 38 % dans le cas de grandes entreprises et, dans le cas de petites et moyennes entreprises, de 66 %. Une grande partie de ces économies peuvent être réalisées en réduisant les coûts énergétiques.

« Si les coûts liés à votre consommation d'énergie sont élevés, vous serez évidemment enclin à vouloir les réduire, dit Michel Bergeron, vice-président, Relations d'entreprise à la Banque de développement du Canada. Cependant, même s'ils ne sont pas élevés, votre entreprise pourrait bénéficier d'un avantage concurrentiel en les réduisant puisque cela peut améliorer votre efficacité et votre image auprès de vos clients et de vos fournisseurs ».

Du gouvernement fédéral jusqu'aux gouvernements municipaux, on offre des crédits d'impôt ainsi que des mesures incitatives d'efficacité énergétique ou autres incitations écologiques. La plupart des services publics offrent maintenant des incitations aux entreprises afin qu'elles réduisent leur consommation d'énergie. Hydro-Québec, par exemple, offre une aide financière pour l'acquisition d'équipement industriel et la mise en place de systèmes et de processus permettant de faire des économies d'électricité.

#### **Devancer les lois et l'opinion publique**

Faire des économies quant aux coûts d'exploitation n'est pas la seule raison de réduire sa consommation d'énergie. Tous les paliers de gouvernements, y compris l'échelle locale, mettent en place des lois et des règlements qui obligeront les entreprises à réduire les déchets et à adopter des pratiques commerciales plus durables.

Par exemple, comme l'a mentionné M. Bergeron, une fois que les règlements du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission seront plus répandus, les entreprises devront faire attention à la quantité de carbone qu'elles émettent.

« La réduction de sa consommation d'énergie – et donc du bilan carbone – devrait figurer dans tout plan d'affaires. On peut commencer par quelque chose d'aussi simple que de réduire les voyages d'affaires en utilisant plutôt les technologies économiques de vidéoconférence comme Skype, dit-il. Mais l'élément le plus important devrait être une vérification de l'efficacité énergétique de son lieu de travail ».

Les propriétaires d'entreprise qui agissent sans attendre bénéficieront d'un avantage concurrentiel lorsque les nouveaux règlements seront mis en vigueur.

« Il viendra un moment où il sera obligatoire de tenir compte de questions d'ordre environnemental et social. Pour les entreprises, cela constitue donc un facteur de risque central. Cela peut aussi représenter une occasion à saisir. Les entreprises ne devraient pas attendre le redressement de l'économie pour passer à l'action », dit Melissa Shin, directrice de la rédaction de Corporate Knights, un magazine sur la responsabilité organisationnelle.

#### **Attirer une main-d'œuvre sensible à l'environnement**

Les entreprises qui n'adoptent pas des pratiques environnementales pourraient aussi se retrouver en situation de désavantage concurrentiel lorsqu'elles tenteront d'attirer des jeunes employés compétents. Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui sont plus sensibilisés aux enjeux environnementaux que les générations précédentes, et ils manifestent ces valeurs dans leur milieu de travail.

« La BDC, par exemple, consomme une grande quantité de papier et ce facteur constitue un irritant pour ses employés plus jeunes qui voient le papier comme un gaspillage des ressources, dit M. Bergeron. Ils exercent des pressions afin que nous changions plus rapidement nos façons de faire, et c'est ce que nous faisons ».

Les entreprises qui intègrent la responsabilité environnementale dans leur mandat ont généralement des employés plus loyaux, qui sont plus enclins à faire des sacrifices, au besoin, pendant une récession.

« Adopter des pratiques durables d'ordre environnemental et social est une bonne façon de fidéliser vos

employés lors de périodes de ralentissement économique, mentionne Mme Shin. Et si vous devez réduire légèrement leur paie afin de joindre les deux bouts, ils seront plus compréhensifs en sachant que c'est pour une bonne cause. Cela peut rendre la situation un peu plus acceptable ».

[Top](#)

## L'intégration stratégique de l'entrepreneuriat en éducation

Par Lisa Lowthers

En 2004, l'agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) a financé une étude intitulée "L'entrepreneuriat dans les environnements universitaires", laquelle a identifié trois (3) types d'entrepreneurs : commerciaux, sociaux et innovateurs. L'étude est parvenue à identifier les facteurs influençant de l'environnement qui ont le plus grand impact sur la perception et l'attitude de l'étudiant aussi bien que sur leur chance de devenir entrepreneur comme :

- Exposition à différents types d'entrepreneuriat
- Fournir des opportunités de générer des idées innovatrices
- Fournir des opportunités aux étudiants pour des activités étudiantes innovatrices
- Exposition à l'entrepreneuriat comme option de carrière
- Travailler dans, pour, ou avec la petite entreprise et des organisations sans buts lucratifs
- Connaissance des ressources et des organisations qui peuvent aider à supporter la création d'entreprise
- Avoir la connaissance du processus de démarrage

Plus récemment, en accord avec « Éduquer la prochaine vague d'entrepreneurs », Forum économique mondial 2009, il est incroyablement important pour tous les citoyens de développer un ensemble élargi d'aptitudes entrepreneuriales.

*« L'Entrepreneuriat n'a jamais été plus important qu'il l'est aujourd'hui en ce temps de crise financière. En même temps, la société fait face à des défis mondiaux massifs qui s'étendent bien au-delà de l'économie. L'innovation et l'entrepreneuriat fournissent un pas d'avance pour relever les défis mondiaux du 21e siècle, en bâtissant du développement durable, en créant des emplois, en générant une croissance économique renouvelée et en faisant progresser le bien-être humain. »*

*« Quand nous parlons d'entrepreneuriat, nous sommes en train de le définir en termes les plus larges et dans toutes ses formes : des gens entrepreneuriaux dans de grandes compagnies, dans le secteur public, dans le domaine académique et, bien sûr, ceux qui lancent et font croître de nouvelles compagnies. Maintenant plus que jamais, nous avons besoin d'innovation, de nouvelles solutions, d'approches créatives et de nouvelles voies d'opération. Nous sommes en territoire inconnu et nous avons besoin de gens dans tous les secteurs et de tous les âges qui peuvent « penser et réfléchir autrement » pour identifier et poursuivre les opportunités dans de nouvelles voies avec des changements de paradigme. »*

L'éducation entrepreneuriale efficace a progressé au-delà des confins des écoles de commerce ou de génie vers un modèle qui pénètre dans les institutions post secondaires et est en train de changer les façons par lesquelles les institutions se connectent avec la communauté. L'entrepreneuriat social prend sa place aux côtés de l'innovation et du développement des affaires la programmation de curriculum, de co-curriculum et extra-curriculum autour du monde entier. Pour que l'entrepreneuriat prenne racines dans une institution, ce n'est désormais plus assez de simplement ajouter une programmation de l'entrepreneuriat aux curriculums existants. Une approche stratégique et intégrée est nécessaire pour créer un changement qui demeure et de la durabilité. La tâche de l'intégration stratégique dans une institution implique, par nécessité, l'institution entière. Cela doit être ainsi : pour une durabilité de l'éducation entrepreneuriale à pénétrer le système entier d'éducation.

Pour les éducateurs et les administrateurs intéressés par un forum pour en apprendre davantage, et partager des expériences, au sujet de la création d'un modèle stratégique intégré, Le Centre pour l'entrepreneuriat social et d'affaires de l'Université Acadia offre deux sessions, à Vancouver les 2 et 3 novembre et à Toronto les 23 et 24 novembre, exposant les délégués à deux (2) modèles sur deux (2) jours. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet au [www.eec2009.com](http://www.eec2009.com).

[Top](#)

## Commercialisation : L'importance des relations

Par Benson Honig

Tant le gouvernement que les universités sont intéressés à promouvoir la commercialisation, et d'arriver activement à gérer le processus par des incitatifs, des bureaux de renseignements spécialisés, des subsides, et des investissements. Une des composantes les plus importantes de ce processus, cependant, existe au-delà de l'atteinte du gouvernement et des institutions, et se situe du côté des réseaux sociaux fréquemment développés par des organisations émergentes. De nouvelles organisations souffrent de la responsabilité de la nouveauté, qui les laisse plus susceptibles aux pressions institutionnelles, augmentant les faiblesses dues à l'expérience et à la légitimité limitées, et limitant l'accès à la ressource.

Quelques recherches suggèrent que les nouvelles firmes désirant attirer des actionnaires potentiels (comme des capitaux de risques et d'autres sources de financement) doivent utiliser les relations avec des agents prestigieux comme sources de signalisation de leur attraction. Au cœur de la théorie de la

**signalisation**, il y a l'asymétrie de l'information. Par exemple, des acheteurs peuvent ne pas connaître la qualité du produit qu'un vendeur offre, des employés peuvent être incertains de la qualité de l'environnement de travail de l'employeur escompté et des investisseurs peuvent avoir une faible connaissance de combien semble profitable une nouvelle compagnie. Ces asymétries informationnelles peuvent conduire à un échec de marché. Des firmes dans de tels marchés trouvent des façons pour communiquer leur compétence en « signalant » des renseignements au sujet de ce qui les a façonnés, comme les universités d'où sont gradués leurs employés, l'expérience professionnelle de leur chef de la direction, ou des renseignements sur les prix qu'elles peuvent s'être mérités.

La recherche met aussi en évidence l'importance du capital social. D'une perspective entrepreneuriale, le capital social fournit des réseaux qui facilitent la découverte des opportunités aussi bien que l'identification, la levée de ressources, et l'allocation de ressources rares. Le **capital social** est multidimensionnel; il peut être structurel ou relationnel, et se trouve tant au niveau de l'individu que de l'organisation. Il est souvent mesuré en examinant les réseaux et les relations avec le réseau. Le capital social examine qui connaît qui, à quelle fréquence ils se rencontrent, qui est le pilier central, combien de connaissances y sont diffusées, et combien les gens se font confiance les uns les autres. Il est parfois défini par la force des liens, l'activité répétitive de groupe comme la fréquence des réunions et des autres interactions formelles, aussi bien que des rencontres informelles et d'autres activités sociales, incluant les relations sociales et familiales.

Le processus d'apprentissage, lequel détermine éventuellement la direction stratégique de l'organisation, vient du tout début du développement organisationnel, et est particulièrement applicable aux activités naissantes. C'est lors de la première formulation et de l'émergence que l'opportunité d'affaires est située, que les ressources sont accumulées, que les produits sont conceptualisés, que les marchés sont identifiés, et que les assises fondamentales de l'organisation sont formées. Ce processus d'apprentissage permet à l'entrepreneur naissant d'intégrer les processus environnementaux, organisationnels, et individuels dans quelque chose qui ressemble à une valeur stratégique. Ainsi, l'importance de la **diffusion des connaissances** à une nouvelle firme est souvent critique, car elle offre une source d'avantages compétitifs qui ne sont pas seulement difficiles à dupliquer, mais aussi donne le ton et le caractère organisationnel de la nouvelle firme. Les retombées technologiques sont une source importante d'une telle diffusion de connaissance.

Avant qu'une technologie soit largement connue, une lacune d'information au sujet des bénéfices et des coûts implique de l'incertitude et peut décourager les firmes existantes d'adopter la technologie. Il existe une foule de façon que la technologie d'une firme peut rapporter aux autres firmes dans leur environnement. L'une est par la démonstration de la faisabilité de la technologie. Ceci peut entraîner les forces sociales, institutionnelles, et politiques, aussi bien que le dépendant de chemin et les facteurs de normalisation. Cela peut être particulièrement difficile lorsque la nouvelle technologie suppose ou entraîne un changement de paradigme, comme les firmes existantes peuvent être incapables ou non désireuses d'accepter la nouvelle technologie. Une acceptation prouvée dans un autre domaine que celui où on en ferait usage, comme lorsqu'une technologie militaire est transférée vers des usages civils très différents, peut être une méthode pour surmonter les barrières considérables sociales, organisationnelles, et du marché qui existent pour les nouvelles technologies. La technologie peut se répandre plus facilement lorsque le producteur et l'utilisateur potentiel sont déjà en contact et que les liens existent déjà. La diffusion de la technologie arrive plus facilement quand les parties sont à proximité géographique et opérationnelle.

En somme, plusieurs des facteurs les plus importants liés à la commercialisation requièrent des capacités sociales et organisationnelles souvent surveillées par de grandes institutions essayant de faciliter les activités de commercialisation. Les leaders en politiques publiques seraient bien avisés d'examiner leurs programmes en termes de comment ils améliorent ces compétences dites douces, en plus des ressources légales, financières, et physiques qu'ils mettent sur la table.

Cet article est tiré du texte de : **Honig, B**; Lerner, M; Raban, Y. (2006) « Les compagnies de haute technologie et le système de défense militaire d'Israël ». *Small Business Economics* 27:419-437.

[Top](#)

## Rapport sur le Journal de la gestion de la PME (JPME)

Par Robert Anderson

Le journal continue de faire du progrès. Le contenu des issues récentes est maintenant disponible en version texte complète sur la plupart des majeurs outils de recherche ainsi qu'à travers la plupart des bibliothèques universitaires. Les soumissions continuent d'être fortes. Des articles révisés maintenant acceptés sont en train d'être cédulés pour publication en octobre 2010, et bientôt nous serons rendus à janvier 2011, tout ceci malgré une augmentation de textes par parutions de quatre (4) à 8 ou 9.

Dans les mois à venir, je vais recommander quelques changements à la structure éditoriale du journal; spécifiquement, l'affectation d'éditeurs associés qui traiteront les soumissions, les revues et les révisions pour des domaines particuliers : l'entrepreneuriat social, l'entrepreneuriat corporatif, l'entrepreneuriat et le développement, et ainsi de suite. Suggestions, volontaires?

Des remerciements à Jean-Marie Nkongolo-Bakenda, la deuxième parution de la revue PMEE a maintenant été publiée et a été très bien reçue.

Un rappel à tous les membres : L'accès en ligne au JPME et à la revue PMEE est inclus avec votre cotisation de membre.

[Top](#)

## Nos membres ont parlé

Par Gerry Kerr

Tard dans l'hiver de cette année, le conseil des directeurs du Conseil canadien pour la petite entreprise et l'entrepreneuriat (CCPME) a complété un sondage de vous, nos membres. Nous remercions chaque personne qui a participé. Trois (3) messages principaux ont été livrés à travers vos réponses. Premièrement, sans exception, l'importance du CCPME est ressortie fortement et clairement. Vous appréciez la valeur qui vous est livrée, mais vous espérez plus. Deuxièmement, les aspects du CCPME qui livrent constamment le plus de valeur furent l'assemblée annuelle et les chances de réseautage que tant le congrès que le membership offrent. Finalement, dans vos commentaires, plusieurs d'entre vous ont rapporté une préoccupation constante : à quel niveau l'organisation répond-elle, et, sous-entendu, devrait-elle répondre, à tous ses groupes intéressés? En fait, le résultat met l'accent sur l'augmentation de la pertinence de la recherche et des activités de l'organisation pour les praticiens et les entrepreneurs de tous les types.

Voici un petit retour sur le sondage et sur ses répondants. Le sondage consistait en dix (10) questions simples. Quatre questions rassemblaient des renseignements sur le portrait démographique (longueur du membership, occupation principale, âge, et affiliations à des groupes pertinents), alors que les six (6) questions restantes recueillaient des données au sujet des bénéfices générés par les activités du CCPME et au sujet des idées des membres pour de l'amélioration. Trente-sept (37) de nos 207 membres actuels (17.9 %) ont répondu. En dépit du vraiment faible taux de réponse, un échantillon représentatif des membres du CCPME était représenté. Dix sept (17 %) des répondants étaient plutôt nouveaux dans l'organisation, ayant trois (3) ans ou moins d'expérience; un peu plus que vingt (20 répondants) avaient quatre (4) années ou plus avec le CCPME; exactement dix (10) personnes avaient plus d'une décennie comme membres. De même, juste un peu plus du quart des répondants étaient des gestionnaires d'organisations sans buts lucratifs (incluant les conseillers des politiques du gouvernement), et environ les deux tiers étaient ou bien des académiciens d'universités (55.9 %) ou d'autres éducateurs (11.8 %). Seulement un étudiant et un entrepreneur y ont pris part. Nous aurions aimé avoir une participation de plus de membres de tous types, ainsi, s.v.p., ajoutez donc votre voix à celle des autres.

Tel que mentionné, les raisons les plus importantes d'être membre du CCPME étaient connectées au congrès annuel, à la recherche et au réseautage. L'évaluation chiffrée de chacun des bénéfices du membership présentait une distribution passablement serrée. Le congrès annuel (un poids de 4.194 sur une échelle de 5 points), le réseautage (4.135) et « promouvoir la cause de l'entrepreneuriat nationalement » (4.029) ont été les trois (3) réponses les plus importantes. Les autres cinq (5) bénéfices ont coté une moyenne de 2.943, dans le cas du bulletin du CCPME, à 3.583 dans l'instance du *Journal de la PME et de l'Entrepreneuriat*. Une valeur similaire était attachée aux liens entre le CCPME et le Conseil International de la Petite Entreprise (CIPE) (à 3.568), le journal des praticiens récemment lancé, la Revue des PME et de l'entrepreneuriat (PME) (à 3.235), et le site Internet du CCPME (à 3.000). Ce dernier item, cependant, va heureusement augmenter, une fois le site Internet gagnera de l'attrait auprès de nos membres.

Vous avez extraordinairement pressé le CCPME de répondre en rencontrant les besoins de tous nos groupes pertinents (académiciens, chercheurs, praticiens (consultants), conseillers des politiques du gouvernement, éducateurs, et entrepreneurs). Par contraste, moins d'un quart (22.2 %) de nos répondants ont choisi les académiciens et les chercheurs comme principale focale, et seulement un sur dix ou près (11.1 %) a proposé les besoins des praticiens comme préoccupation centrale de notre organisation. Plus encore, dix-sept (17) répondants ont sauté sur l'occasion offerte pour livrer un message au Conseil des directeurs du CCPME. Ces messages étaient parsemés d'appréciation et d'encouragement, ce pour quoi nous vous sommes reconnaissants. La directive principale pour l'amélioration centrée sur les difficultés pratiques de répondre à tous les besoins de groupes disparates qui constituent une par du CCPME. À titre d'exemples, le vœu fut exprimé pour davantage de recherche basée sur les praticiens, pendant que d'autres commentaires ont sous coté la crédibilité qui entoure une bonne recherche académique. Ce résultat, une apparence contradiction, illustre la difficile balance que les besoins soient traités de sorte d'augmenter les bénéfices aux groupes variés qui constituent le CCPME, tout en maintenant le présent groupe d'académiciens intéressés. Le truc est d'identifier et de renforcer les bénéfices qui reviennent à chaque groupe, centré dans le réseautage et le partage de la connaissance (spécialement comme cela se produit au congrès annuel, via les journaux et, peut-être, à travers le nouveau site Internet dédié). Pour réussir vraiment, toutefois, la croissance doit être balancée parmi nos groupes intéressés.

Le travail du conseil du CCPME continue. Les prochaines quelques années seront apparemment décisives pour le futur de l'organisation. Tout point de vue que vous pourriez offrir pour améliorer le CCPME sera gracieusement accepté. En attendant, les idées que vous avez fournies demeurent à l'esprit du conseil des directeurs. Notre but est de travailler sans relâche à trouver une balance à l'intérieur des activités et focalisent sur notre organisation. Nos membres ne méritent rien de moins.

[Top](#)